LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics

RGTR

Luxembourg, le 20.11.2026

AVIS Perturbation 2026/1090 du

RECTIFICATIF DU 20.11.2026
voir aussi AP 2025/1007

Objet: Lignes 341, 421, B04, B08, B09, B10, B28, C02, C20, D06, E07, L05, L07, R03 et R04

En raison de travaux routiers, **la N10 entre Hëttermillen et Ehnen** sera barrée à toute circulation

du lundi 23 novembre 2026 au jeudi 26 novembre 2026 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 341

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - à gauche Rue du Relais – à droite Rue Hiel – à gauche Burgaass (CR143) en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - Hëttermillen - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».
- L'arrêt de Hëttermillen quai 1 sera remplacé par l'arrêt de Hëttermillen quai 4.

Les courses d'autobus concernées en provenance de Remich circuleront de Hëttermillen via le CR145 en direction de Greiveldange - Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt

Ligne 421

Les courses d'autobus concernées en provenance d'Ahn circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
  - EHNEN, Bromelt
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
  - GREIVELDANGE, Kellerei
  - GREIVELDANGE, Neie Wee
  - LENNINGEN, Am Aker
  - LENNINGEN, Kaul
  - CANACH, Am Bruch
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

service@mobiliteit.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg circuleront à Canach via le CR145 en direction de Greiveldange - desserte de l'arrêt de Greiveldange, Gemengebréck - CR146 en direction de Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
    - CANACH, Am Bruch
    - LENNINGEN, Kaul
    - GREIVELDANGE, Neie Wee
    - GREIVELDANGE, Kellerei
    - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
- L'arrêt suivant sera exceptionnellement desservi :
    - GREIVELDANGE, Gemengebréck
- L'arrêt suivant sera desservi du côté opposé
    - Lenningen, Am Aker

Ligne B04

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - Hëttermillen - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
    - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».
- Les arrêts suivants seront desservis du côté opposé :
    - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
    - GREIVELDANGE, Kellerei
    - GREIVELDANGE, Neie Wee

Les courses d'autobus concernées en provenance de Sandweiler circuleront de Stadtbredimus - via la N10 vers Hëttermillen - CR145 vers Greiveldange - CR146 en direction de Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
    - GREIVELDANGE, Gemengebréck
    - EHNEN, Bromelt
- Les arrêts suivants seront desservis du côté opposé :
    - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
    - GREIVELDANGE, Kellerei
    - GREIVELDANGE, Neie Wee

Ligne B08

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - Hëttermillen - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
    - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».
- Les arrêts suivants seront desservis du côté opposé :

- HËTTERMILLEN, Hëttermillen
- GREIVELDANGE, Kellerei
- GREIVELDANGE, Neie Wee

Les courses d'autobus concernées en provenance d'Elvange circuleront via le CR146 en direction de Greiveldange - Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt

<u>Ligne B09</u>

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - CR146 vers N10 - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

Les courses d'autobus concernées en provenance de Mondorf-les-Bains circuleront via le CR146 en direction de Greiveldange - Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt

Ligne B10

Les courses d'autobus B10 6071 et -7101 circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
  - EHNEN, An den Aessen
  - LENNINGEN, Basilika
  - CANACH, Am Bruch
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

Ligne B28

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - Hëttermillen - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».
- Les arrêts suivants seront desservis du côté opposé :
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
  - GREIVELDANGE, Kellerei
  - GREIVELDANGE, Neie Wee

Les courses d'autobus concernées en provenance de Mondorf-les-Bains circuleront de Stadtbredimus - via la N10 vers Hëttermillen - CR145 vers Greiveldange - CR146 en direction de Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt
  - GREIVELDANGE, Gemengebréck
- Les arrêts suivants seront desservis du côté opposé :
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
  - GREIVELDANGE, Kellerei
  - GREIVELDANGE, Neie Wee

Ligne C02

Les courses d'autobus C02 5801, -6131, 6821 et 6941 circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
  - EHNEN, An den Aessen
  - LENNINGEN, Basilika
  - CANACH, Am Bruch
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

Ligne C20

Les courses d'autobus concernées en provenance de Junglinster circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - Hëttermillen - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».
- Les arrêts suivants seront desservis du côté opposé :
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
  - GREIVELDANGE, Kellerei
  - GREIVELDANGE, Neie Wee

Les courses d'autobus concernées en provenance de Remich circuleront de Stadtbredimus via la N10 vers Hëttermillen - CR145 vers Greiveldange - CR146 en direction de Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
  - EHNEN, Bromelt
  - Greiveldange, Gemengebréck
- Les arrêts suivants seront desservis du côté opposé :
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
  - GREIVELDANGE, Kellerei
  - GREIVELDANGE, Neie Wee

Ligne D06

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg circuleront à Canach via le CR145 vers Greiveldange - desserte de l'arrêt de Greiveldange, Gemengebréck - CR146 vers Lenningen - CR144 vers Ehnen - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
  - CANACH, Am Bruch
  - GREIVELDANGE, Neie Wee
  - GREIVELDANGE, Kellerei
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
  - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt suivant sera desservi du côté opposé :
  - Lenningen, Am Aker
- L'arrêt suivant sera exceptionnellement desservi :
  - GREIVELDANGE, Gemengebréck

La course d'autobus D06 3431 circulera à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 vers Canach - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
    - EHNEN, An den Aessen
    - LENNINGEN, Basilika
    - CANACH, Am Bruch
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

La course d'autobus D06 3461 aura son origine à l'arrêt de Hëttermillen quai 3.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
    - EHNEN, Bromelt

Ligne E07

La course d'autobus E07 3400 circulera à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 vers Canach - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
    - EHNEN, An den Aessen
    - LENNINGEN, Basilika
    - CANACH, Am Bruch
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

La course d'autobus E07 3419 circulera après la desserte de l'arrêt Ehnen-Lehboesch à droite via le CR134 en direction Gostingen - CR143 vers Canach - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
    - EHNEN, Ieselsbréck
    - EHNEN, An den Aessen
    - LENNINGEN, Basilika

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg circuleront à Canach via le CR145 vers Greiveldange - desserte de l'arrêt de Greiveldange, Gemengebréck - CR146 vers Lenningen - CR144 vers Ehnen - suite itinéraire normal.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
    - CANACH, Am Bruch
    - GREIVELDANGE, Neie Wee
    - GREIVELDANGE, Kellerei
    - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
    - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt suivant sera desservi du côté opposé :
    - LENNINGEN, Am Aker
- L'arrêt suivant sera exceptionnellement desservi :
    - GREIVELDANGE, Gemengebréck

Ligne L05

Les courses d'autobus concernées circuleront directement de Lenningen via le CR146 vers Greiveldange - suite itinéraire normal et vice-versa.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
  - LENNINGEN, Basilika
  - EHNEN, An den Aessen
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
  - GREIVELDANGE, Kellerei
  - GREIVELDANGE, Neie Wee
- L'arrêt suivant sera exceptionnellement desservi :
  - LENNINGEN, Am Aker

Ligne L07

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - Hëttermillen - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt
- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

Les courses d'autobus concernées en provenance d'Elvange circuleront via le CR146 en direction de Greiveldange - Lenningen - CR144 vers Ehnen - N10 - suite itinéraire normal.

- L'arrêt suivant ne sera pas desservi :
  - EHNEN, Bromelt

Ligne R03

Les courses d'autobus concernées circuleront directement de Lenningen via le CR146 vers Greiveldange - suite itinéraire normal et vice-versa.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
  - LENNINGEN, Basilika
  - EHNEN, An den Aessen
  - HËTTERMILLEN, Hëttermillen
- L'arrêt suivant sera exceptionnellement desservi :
  - LENNINGEN, Am Aker

Ligne R04

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher circuleront à Ehnen via le CR134 en direction de Gostingen - CR143 en direction de Canach - CR145 en direction de Greiveldange - suite itinéraire normal.

- L'arrêt d'EHNEN, Ieselbréck sera déplacé devant le croisement de la rue «Neie Wee».

Les courses d'autobus en provenance de Mondorf circuleront de Hëttermillen via le CR145 en direction de Greiveldange - CR146 en direction de Lenningen - CR144 vers Ehnen - suite itinéraire normal.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Transports Réguliers

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).